

A Mons - 30 crédits - 1 année - Horaire décalé - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences économiques et de gestion**

Organisé par:

GESM2A - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

A. Vision du diplômé

Enseigner sa discipline aux élèves de l'enseignement secondaire, tel est le défi que l'étudiant de l'agrégation se prépare à relever. L'objectif de la formation d'agrégation en sciences de gestion est de dispenser à l'étudiant une formation initiale qui lui permette d'acquérir le socle de connaissances et de compétences indispensables pour démarrer efficacement dans le métier d'enseignant et pouvoir y évoluer positivement.

L'enseignant d'aujourd'hui est appelé à jouer un rôle essentiel auprès de ses élèves, ainsi que le précise le « décret-missions » du 24 juillet 1997 :

- promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;
- amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle;
- préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures;
- assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

La formation initiale de l'enseignant s'appuie sur la maîtrise d'acquis préalables (développés en partie dans le tronc commun du programme) que l'étudiant aura à mobiliser et à développer à travers différentes activités de l'agrégation :

- les savoirs de la (des) discipline(s) à enseigner ;
- une communication claire et correcte dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit ;
- un rapport critique et autonome avec les savoirs de référence (scientifiques et culturels) ;
- des capacités relationnelles liées au profil du métier ;
- une culture générale riche et une ouverture à la diversité des cultures qui permettent d'éveiller les futurs élèves au monde ;
- le souci de participer au rôle de démocratisation de l'école.

B. Le référentiel de compétences et d'acquis d'apprentissage définissant le profil de sortie des diplômés au terme de l'agrégation en sciences de gestion

Au terme du programme d'agrégation en sciences de gestion, le diplômé aura acquis et aura démontré la maîtrise des connaissances et compétences reprises ci-dessous. Ces dernières sont définies en référence au Décret du 8 février 2001 sur la formation initiale des AESS (agrégation de l'enseignement secondaire supérieur).

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Intervenir en contexte scolaire, en partenariat avec différents acteurs.
 - 1.1. Situer et s'approprier le rôle attribué à l'enseignant au sein de l'institution scolaire, en référence aux textes légaux.
 - 1.2. Mobiliser des connaissances en sciences humaines pour une juste interprétation des situations vécues en classe et autour de la classe ainsi que pour une meilleure adaptation aux publics scolaires.
 - 1.3. Maîtriser et mobiliser les compétences communicationnelles et relationnelles indispensables pour exercer la profession d'enseignant.
 - 1.4. Dialoguer et collaborer de manière constructive avec les partenaires éducatifs impliqués dans les activités de formation (en séminaires et stages : directeurs, superviseurs, maîtres de stage et autres stagiaires).
2. Enseigner en situations authentiques et variées.
 - 2.1. Intégrer des attitudes et comportements pédagogiques au service de l'apprentissage individuel et collectif, et de la gestion du groupe-classe.

○ MAGRE2121	Approche socio-politique des systèmes éducatifs et observation de l'institution scolaire, y inclus les dimensions démocratiques et citoyennes de l'éducation	Géraldine André (supplée Miguel Souto Lopez)	FR [q1+q2] [30h+10h] [3 Crédits]
○ MAGRE2110	Analyse socio-didactique des dispositifs d'enseignement	Dzifanu Nelize K Tay (supplée Miguel Souto Lopez)	FR [q2] [15h] [2 Crédits]

○ **Axe pédagogique**

○ MAGRE2108	Compétences numériques	Sandrine Decamps	FR [q1] [15h] [2 Crédits]
○ MAGRE2117	Didactique des sciences économiques	Frédéric Bodart	FR [q1] [30h] [3 Crédits]
○ MAGRE2118	Didactique du qualifiant dans les domaines des sciences économiques et des sciences humaines et sociales	Frédéric Bodart	FR [q1] [15h] [2 Crédits]
○ MAGRE2119	Didactique du qualifiant dans les domaines des sciences économiques	Frédéric Bodart	FR [q1] [15h] [2 Crédits]

○ **Axe socio-affectif**

○ MAGRE2115	Gestion des groupes et des conflits	Fabrice Dhume	FR [q2] [0h+15h] [1 Crédits]
○ MAGRE2104	Psychologie de l'apprentissage et du développement de l'adolescence	Perrine Pigeon	FR [q2] [30h] [3 Crédits]

se prendre simultanément.

	Fabrice Dhume (coord.)	FR [q1] [0h+15h] [1 Crédits]
gnement	Julie Louette	

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout·e diplômé·e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

Les étudiants qui souhaitent introduire une demande de **dérogation pour non finançabilité** (email reçu par SIC) doivent envoyer un **mail** au **SAFI** (safi@uclouvain.be) **dans les 7 jours**

- Gestionnaire administrative de programme: [Valérie Dupont](#)
- Information pour les futurs étudiants (Nicolas Hurtado de Jesus - tél. +32 (0)65 323 327): info-mons@uclouvain.be
- Les demandes de dérogation pour non finançabilité (email reçu par SIC) doivent être envoyées par mail au SAFI dans les 7 jours qui suivent la réception du mail de SIC ou au plus tard le 30 septembre 16h00.: safi@uclouvain.be